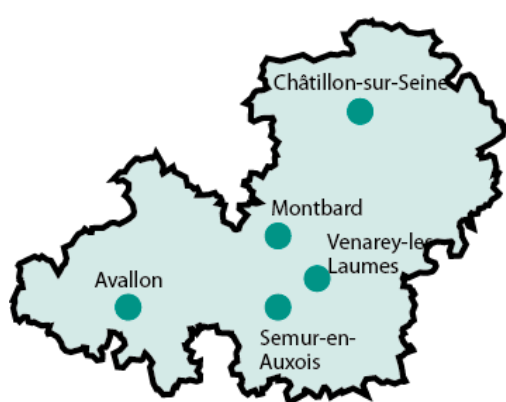


Avallon-Montbard-Chatillon Diagnostic territorial



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Auvergne Rhône-Alpes

Source : Insee - traitement Emfor - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>



Diagnostic réalisé dans le cadre des 1^{ères} Rencontres territoriales économie-emploi-formation (RTEEF) qui se sont déroulées de novembre à décembre 2017. Ces rencontres portaient sur le partage et la compréhension de la situation socio-économique des différents territoires composant la région. Le zonage d'étude s'appuie sur le travail de l'INSEE basé sur un croisement de données relatives à la démographie, l'emploi, le marché du travail et respectant le contour actuel des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Une démarche partenariale Un diagnostic co-construit et partagé



Sommaire

- **Synthèse**
- **Le territoire au sein de la région**
- **L'emploi structuré autour de l'agriculture et de l'industrie**
- **Les fragilités du territoire**
- **L'offre de formation professionnelle initiale et continue conventionnée**

Synthèse

Synthèse

Points positifs

- Des savoir-faire spécifiques : industrie et agriculture (AOP).
- Un patrimoine touristique.
- Un potentiel de renouvellement des départs à la retraite.

Enjeux

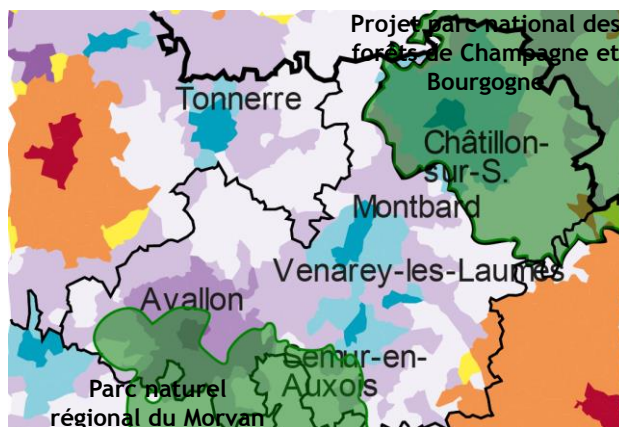
- Développer l'économie présentielle (tourisme, accompagnement de la dépendance...).
- Maintenir l'emploi en soutenant les entreprises locales.
- Soutenir l'agriculture.
- Améliorer les mobilités sur le territoire.
- Faciliter l'insertion des jeunes.

Pour répondre aux besoins de la population et des acteurs économiques, le territoire bénéficie de plusieurs points forts. Il tire parti de savoir-faire économiques notamment dans l'industrie et l'agriculture et d'un attrait touristique. Du fait du vieillissement de la population, les départs à la retraite engendreront pour partie un renouvellement des actifs en emploi.

Cependant, pour pouvoir tirer pleinement profit de ses atouts, le territoire doit faire face à des enjeux divers. Le développement de l'économie présentielle, grâce à des services spécialisés et localisés, doit permettre à la fois de répondre aux besoins d'une population vieillissante mais également de continuer à valoriser le tourisme. Le maintien dans l'emploi et l'attractivité des métiers sont aussi des enjeux majeurs sur le territoire. Les principaux secteurs d'activité sont sujets à des difficultés, que ce soit la forte concurrence dans la métallurgie, les fragilités du secteur agricole ou les problématiques de recrutement pour certains métiers. Par ailleurs, l'emploi est dépendant de la santé économique de quelques grands établissements. Toutes ces raisons font que l'une des priorités du territoire est de soutenir les entreprises, dans les secteurs industriels et agricoles notamment. L'amélioration des mobilités est également un enjeu primordial car elle facilite l'accès aux services, à la formation et à l'emploi. Enfin, l'insertion des jeunes est une question centrale sur ce territoire. Même si ces dernières années le niveau de formation des jeunes s'est élevé, ils restent nombreux à rencontrer des difficultés d'insertion.

Le territoire au sein de la région

Le territoire le moins densément peuplé de la région



Fait avec Philcarto <http://philcarto.free.fr>. Source : Insee RP 2014, ZAU.



- 10% du territoire régional
- Près de 86 000 habitants soit 3 % de la population régionale
- 18 habitants / km² contre 59 en région
- Plus de 31 000 emplois soit 3 % de l'emploi régional

- Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)
- Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle
- Commune multipolarisée des grandes aires urbaines
- Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)
- Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle
- Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)
- Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée
- Commune isolée hors influence des pôles

Cette carte permet de situer le territoire et de comprendre la dynamique de l'emploi. Les principaux pôles d'emplois et leur couronne respective sont représentés. Le territoire d'Avallon-Chatillon-Montbard est très peu densément peuplé et se compose d'un pôle d'emploi (Avallon) et de plusieurs petits pôles. Il s'agit globalement d'un territoire rural, dont certaines communes sont isolées, c'est-à-dire hors influence urbaine. Par ailleurs, les zones de Chatillon et d'Avallon sont classées en zone de revitalisation rurale. Elles bénéficient d'aides économiques visant à lutter contre le phénomène de désertification et sont en partie couvertes par le Parc naturel régional du Morvan au sud et par le Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne au nord-est (en projet).

Définition (source : Insee)

- Le zonage en aires urbaines (ZAU) décline le territoire en quatre catégories. La première représente l'espace à dominante rurale qui comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. Les trois autres constituent l'espace à dominante urbaine : ce sont les pôles urbains, les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

Depuis octobre 2011, le zonage en aires urbaines de 2010 permet d'obtenir une vision des aires d'influences des villes (au sens d'unités urbaines) sur le territoire.

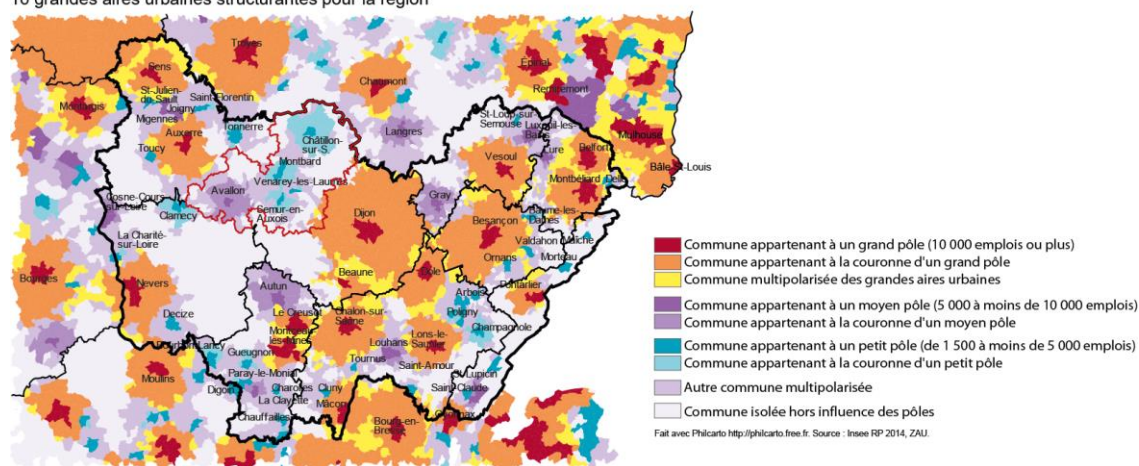
Il partage le territoire en quatre grands types d'espaces : espace des grandes aires urbaines, espace des autres aires, autres communes multipolarisées et communes isolées, hors influence des pôles. Dans les espaces des grandes aires urbaines et des autres aires, on distingue les pôles et les couronnes de ceux-ci.

Le zonage en aire urbaine 2010 est basé sur les données du recensement de la population de 2008 et plus particulièrement sur celles relatives à l'emploi et aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

- Les zones de revitalisation rurale (ZRR) sont des parties du territoire français situées en zones rurales et rencontrant des difficultés notamment en matière sociale, économique et démographique. La mise en place de ces zones vise à endiguer le phénomène de désertification qui touche un grand nombre de communes françaises.

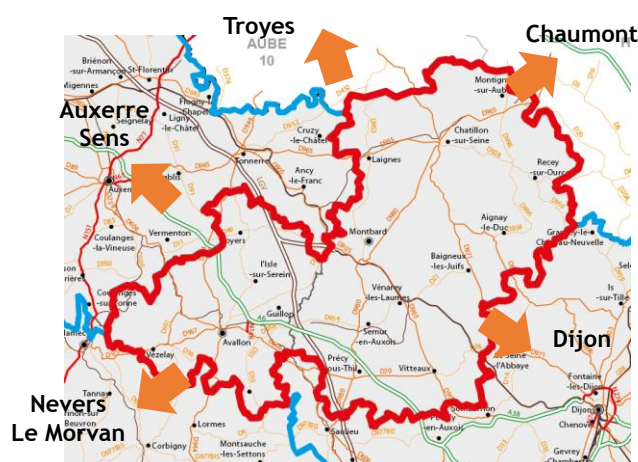
Un territoire rural entouré de pôles d'emplois importants

16 grandes aires urbaines structurantes pour la région



Le territoire est entouré de pôles d'emplois importants : Dijon, Auxerre, Troyes et Chaumont.

Un territoire inégalement desservi



- Une partie sud du territoire plutôt bien desservie et des parties nord et ouest plus enclavées.
- Une gare TGV : Montbard (axe Dijon – Paris).

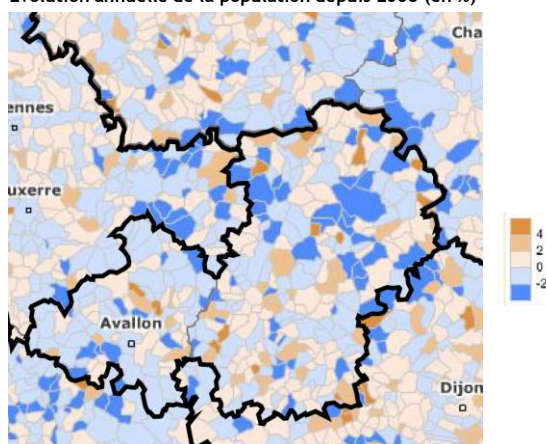
Le territoire est inégalement desservi par les réseaux autoroutier et ferré. La partie nord est enclavée et le territoire d'Avallon à l'ouest est à la fois éloigné des voies de communication et également très mal desservi en transports en commun. La partie sud, quant à elle, bénéficie de l'autoroute A6 (nord-est d'Avallon, sud de Semur). Le TGV traverse le territoire (axe Dijon-Paris) et dessert Montbard. Le territoire est également concerné par le problème des zones blanches, notamment le territoire d'Avallon. L'absence de couverture téléphonique et internet pose la question de l'accès à certains services, et en conséquence de l'implantation d'entreprises.

Une baisse et un vieillissement de la population

- Une baisse de la population.
- La plus importante part des 45-59 ans de la région.
- Une hausse de la part des 60-74 ans parmi les plus fortes de 2009 à 2014.



Evolution annuelle de la population depuis 2008 (en %)



Source : Insee, RP2013 exploitation principale

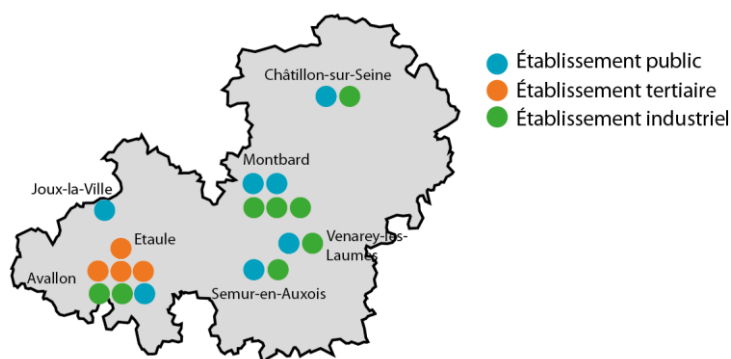
Le territoire se caractérise par une baisse de la population (-0,4 % par an entre 2009 et 2014), un solde naturel négatif (plus de décès que de naissances) et par un vieillissement de sa population. En effet, la population est plus âgée qu'en région et son vieillissement devrait se poursuivre à l'horizon 2042 selon l'Insee. Le territoire va devoir répondre aux besoins spécifiques d'une population vieillissante et compenser les départs à la retraite d'une part importante de la population active.

Source : Insee.

L'emploi structuré autour de l'agriculture et l'industrie

Une forte concentration de l'emploi dans les plus grands établissements

Les établissements les plus importants en effectif

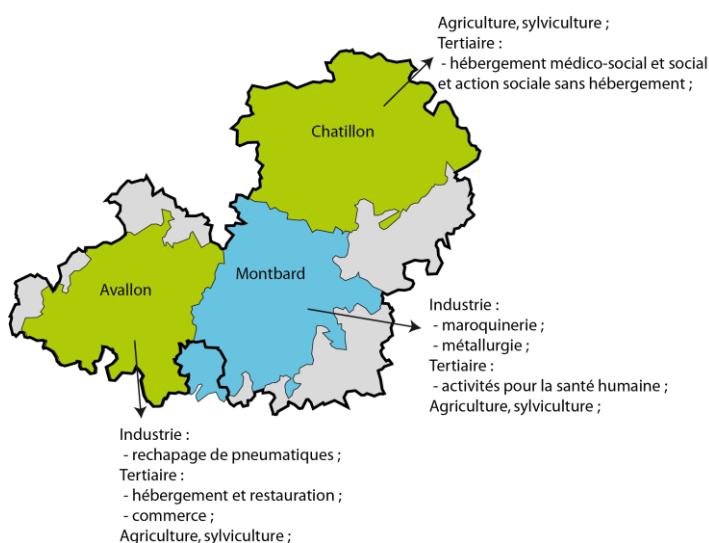


Source : Insee Clap, traitement Emfor.

Le territoire se caractérise par l'importance de grands établissements dans le secteur public, notamment les hôpitaux et les EHPAD, et dans le secteur privé. Les emplois du territoire sont très dépendants de ces grands établissements car ils en concentrent un volume important et entraînent également les activités des sous-traitants et présentes.

Les spécificités sectorielles au sein du territoire

- L'importance de l'agriculture (9 % de l'emploi, contre 4 % en région)
- Des spécificités industrielles dues à quelques grands établissements
- Des spécificités dans le tertiaire, sur la zone d'Avallon notamment (commerce...)



Note de lecture

La part des emplois dans le secteur de la maroquinerie est plus importante sur la zone de Montbard qu'en région.

La part de l'agriculture dans l'emploi est importante. Elle est notamment très présente sur la zone de Chatillon où elle représente 15 % de l'emploi. Du fait de la présence de quelques grands établissements, le territoire dispose de spécificités industrielles dans la maroquinerie, la métallurgie sur la zone de Montbard et dans le rechapage de pneumatiques sur la zone d'Avallon. Le territoire est également marqué par des secteurs tertiaires spécifiques : commerce et hébergement-restauration à Avallon, santé à Montbard et action sociale à Chatillon.

Source : Insee, RP 2014.

L'agriculture

- **9 % de l'emploi sur le territoire (4 % en région) :**
 - 15 % sur la zone de Chatillon
 - 6 % sur la zone d'Avallon
 - 6 % sur la zone de Montbard
- La présence de grandes cultures céréalières.
- Une filière bois qui concerne 10 % de l'emploi de la zone de Chatillon.
- La présence de 2 AOP : Époisses et Crémant de Bourgogne.

Mais un faible potentiel (rendement faible et modèle économique en difficulté).

L'agriculture est très présente sur la zone de Chatillon à travers la production de Crémant de Bourgogne (AOP) et les activités de la filière bois (sciage et travail du bois, présence d'une unité ONF). Cependant, ce secteur est fragilisé par un rendement faible et un modèle économique dépassé. Les grandes cultures, présentes sur le territoire, sont en difficulté suite à l'effondrement du cours des céréales depuis 2013 et à la très mauvaise récolte de 2016. La tendance actuelle est au développement d'une filière plus intégrée agriculture-agroalimentaire suite à l'apparition d'un modèle économique mixte production-commercialisation, à l'exemple de la production de biscuits sur Montbard, de Crémant de Bourgogne et de fromage.

Source : Draaf.

L'industrie

- **17 % de l'emploi sur le territoire (17 % en région) :**
Concentré sur la zone de Montbard (24 %)
- Une forte concentration de l'emploi dans quelques grands établissements.
- Des compétences et des savoir-faire dans des secteurs spécifiques
 - Métallurgie, fabrication de produits métalliques (Metal'Valley, Pôle nucléaire...)
 - Maroquinerie
 - Rechapage de pneumatiques
- Importance de l'intérim dans l'emploi local (8 % de l'emploi salarié marchand fin 2016 sur la zone de Montbard). Plus de 60 % de l'intérim dans l'industrie.

À l'image de la région, le territoire est industriel. Cela s'explique notamment par la concentration d'activités dans ce secteur sur la zone de Montbard, par exemple dans la métallurgie ou la maroquinerie. L'industrie dépend en partie de groupes étrangers, ces derniers ayant aussi un impact sur le réseau de sous-traitance et les activités présentiellees. L'importance de l'industrie sur l'emploi local explique le poids de l'intérim, dont la part dans l'emploi salarié de la zone de Montbard est parmi les plus fortes de la région.

Sources : Insee, AER, Direccte, Pôle emploi.

Un territoire dépendant de la santé économique de quelques secteurs d'activité

- Les entreprises de la métallurgie font face à une très forte concurrence et sont impactées par l'évolution du nucléaire.
- Des difficultés à recruter dans certains métiers, secteurs ou filières : Filières bois, mécanique, chaudronnerie, maroquinerie...
Causes :
 - Attractivité et manque de notoriété du territoire
 - Déficit de qualifications et mobilité sur certains territoires (Saulieu, Semur-en-Auxois, Avallon....)
- Une agriculture en difficulté.
- Une part de l'emploi public faible sur Avallon (17%) et Chatillon (19%).

Le territoire est dépendant de la santé économique de quelques secteurs d'activité. Or, ces secteurs font face à des difficultés d'ordres divers : une concurrence très forte dans la métallurgie et l'agriculture, des difficultés de recrutement pour certains métiers, secteurs ou filières dues à un déficit d'image, une attractivité économique limitée... Par ailleurs, le territoire voit au quotidien plus d'actifs résidants aller travailler dans d'autres territoires qu'il n'en voit entrer. Les flux se font notamment entre l'est du territoire et la zone de Dijon et entre l'ouest et la zone d'Auxerre. Des flux existent également avec la région Grand Est.

Sources : AER, Direccte, Pôle emploi, Insee.

Le tourisme : un atout pour le territoire

- **Des zones touristiques (Auxois-Morvan, Avallonnais) :**
 - Un projet de Parc national, le Parc naturel régional du Morvan, tourisme fluvial, des sites archéologiques et un patrimoine historique (MuséoParc Alésia, Vase de Vix, Vézelay)
 - Une importante part de résidences secondaires sur le territoire : Avallon 19 %, Montbard 11 %, Châtillon 15 %, contre 8 % en région
- Un apport de revenus résidentiels.
- Un possible développement de la sphère présentielle (commerce, services...).



Le territoire dispose de plusieurs arguments pour attirer les touristes grâce à ses richesses naturelles, archéologiques et à son patrimoine historique. Le Parc naturel régional du Morvan attire des touristes sur Avallon. Le projet de Parc national des forêts de Champagne et de Bourgogne représente également un potentiel de développement. La part importante de résidences secondaires est aussi un signe de l'attractivité touristique du territoire.

Sources : AER, Direccte, Pôle emploi, Insee.

Définition

Sphère présentielle – sphère productive : la partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Les fragilités du territoire

Un effet « crise économique » marqué

- **Une baisse plus importante de l'emploi salarié qu'en région depuis le début de la crise (fin 2008 à fin 2016) :**
 - Une baisse soutenue dans le BTP et l'industrie
 - Une baisse également dans le commerce et les services
- **Mais une progression de l'emploi salarié sur une période plus récente (2^e trimestre 2017 / 2^e trimestre 2016) portée surtout par l'intérim sur les zones de Montbard et Chatillon et également par le commerce sur la zone d'Avallon**

Le territoire a été fortement marqué par la crise économique en raison de la structure de son économie. Entre 2008 et 2016 l'emploi y a baissé plus fortement qu'en région. Le BTP et l'industrie ont été les secteurs les plus touchés, le commerce et les services ont eux aussi été concernés mais dans une moindre mesure. Sur une période plus récente, allant du 2^e trimestre 2016 au 2^e trimestre 2017, l'emploi salarié a progressé sur le territoire. Cette hausse est surtout portée par l'intérim, mais également par le commerce sur la zone d'Avallon.

Source : Acoss.

Des ouvriers et des agriculteurs plus présents qu'en région

- Montbard :
 - Plus d'ouvriers qu'en moyenne régionale : ouvriers non qualifiés textile, mécanique métaux et construction, ouvriers qualifiés métallurgie, maintenance industrielle, industrie cuir
 - Métiers de santé et du travail social, services à la personne
- Chatillon :
 - Plus d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles
- Avallon :
 - Un peu plus d'employés

La part des cadres et des professions intermédiaires est inférieure à la moyenne régionale

Le niveau de qualification des personnes travaillant sur le territoire est moins élevé qu'en région.

Sources : Insee, Acoiss.

Un faible niveau de revenus et des situations de précarité

- Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne régionale sur les zones d'Avallon et de Chatillon (égal au taux régional sur la zone de Montbard).
- Une part des ménages imposés inférieure à la moyenne régionale sur l'ensemble du territoire.
- Une médiane de revenus légèrement plus faible sur l'ensemble du territoire qu'en région.
- Une insertion professionnelle des jeunes difficile :
 - Une part des jeunes non insérés parmi les plus fortes de la région sur les zones de Chatillon et d'Avallon.

Définition

- Taux de pauvreté : le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (1 000 euros mensuels en 2013). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.
- Jeunes non insérés : jeunes âgés de 15 à 24 ans ni en étude, ni en emploi.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa.

Demande d'emploi : une situation contrastée

- Un taux de chômage plus faible sur les zones d'Avallon et de Montbard qu'en région, plus important sur la zone de Chatillon.
 - Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi plus forte qu'en région entre fin 2010 et fin 2016.
 - Un niveau de formation des demandeurs d'emplois plus bas que la moyenne régionale (part des niveaux CAP-BEP parmi les plus fortes de la région).
 - Une part importante de chômeurs longue durée et très longue durée sur la plus grande partie du territoire.
- Entre fin 2015 et fin 2016, le nombre de chômeurs très longue durée augmente fortement alors qu'il diminue très légèrement en région.



Le taux de chômage n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Il est légèrement inférieur au taux régional sur les zones de Montbard et d'Avallon tandis qu'il est légèrement supérieur sur celle de Chatillon. Bien que le taux de chômage soit inférieur à la région sur les zones de Montbard et d'Avallon, le nombre de demandeurs d'emploi sur ces deux zones a augmenté plus fortement qu'en moyenne régionale entre fin 2010 et fin 2016.

Le profil de ces demandeurs d'emploi rend difficile leur insertion. D'une part, le niveau de formation des demandeurs d'emploi est plus bas qu'en région, la part des niveaux CAP-BEP faisant partie des plus fortes de la région. D'autre part, le chômage de longue et très longue durée est important sur le territoire surtout sur les zones de Chatillon et de Montbard. La zone d'Avallon est moins impactée qu'en région par ce type de chômage, malgré une forte augmentation entre fin 2010 et fin 2016. Par ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée a fortement augmenté entre fin 2015 et fin 2016 sur l'ensemble du territoire alors qu'il a légèrement diminué en région.

Définition

- Demandeurs d'emploi : DEFM catégories ABC.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

- Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

- Un chômeur de très longue durée est un actif au chômage depuis plus de deux ans.

Source : Pôle emploi.

Une élévation du niveau de formation de la population

- Un niveau de formation plus faible qu'en région :
- Une part élevée de personnes non diplômées
 - Une faible part de niveau supérieur au Bac
- Concernant les jeunes :
 - Une élévation du niveau de formation des jeunes sur le territoire : une hausse de la part des diplômés de niveau Bac
 - Une part plus importante des jeunes diplômés de niveaux CAP-BEP et Bac sur Montbard par rapport aux zones de Chatillon et d'Avallon

Le niveau de formation, plus faible qu'en région, n'est pas spécifique aux demandeurs d'emploi mais concerne l'ensemble de la population du territoire. Ainsi, la part des personnes non diplômées est supérieure à la région et celle des diplômés d'un niveau supérieur au Bac est inférieure. Ce constat ne doit cependant pas masquer l'élévation du niveau de formation, tendance qu'il est possible d'observer en considérant le niveau de formation des jeunes. À l'image de la tendance régionale, le niveau de formation des 15-24 ans non scolarisés s'est élevé. En effet, la part des jeunes non diplômés ou disposant d'un diplôme équivalent au CAP a baissé au profit avant tout des diplômés d'un niveau Bac. Malgré l'élévation du niveau de formation, les situations sont différentes selon les zones. Alors que la part de jeunes non diplômés est inférieure à la part régionale sur la zone de Montbard, elle est supérieure sur les zones de Chatillon et d'Avallon.

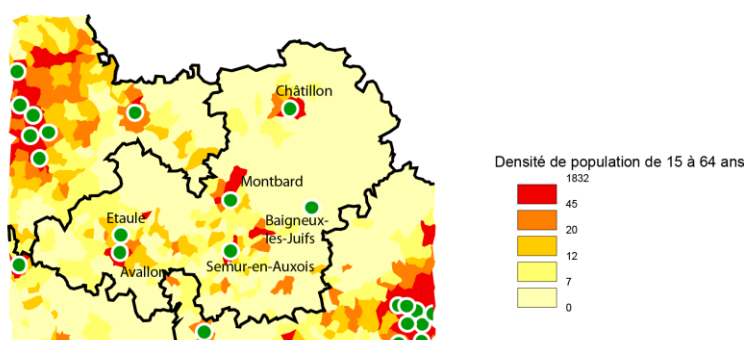
Définition

Niveau de formation au sens du RP de l'Insee : diplôme le plus élevé obtenu des personnes non scolarisées.

L'offre de formation professionnelle initiale et continue conventionnée

Les lieux de certifications

Les lieux dispensant des formations certifiantes initiales et conventionnées
Montbard Avallon Châtillon



Source : INSEE Recensement de la population 2014
Etablissement de formation initiale professionnelle : Rectorat, DRAAF, Conseil Régional, Université, DREES 2016-2017
Lieu de formation conventionnée et certifiante : Base Offre de formation Emfor BFC 2017



Note de lecture

Les lieux de formation qui permettent d'accéder à une certification (formation professionnelle initiale élèves et apprentis, formation continue conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi) et la densité de population sont représentés sur cette carte. Un cercle vert signifie qu'au moins une formation mène à une certification.

Les lieux de formation qui mènent à une certification se trouvent dans les principales communes. Il convient de noter la présence du Pôle d'Excellence travaux publics à Châtillon-sur-Seine (conduite d'engins).

Les formations par niveau (formation pro initiale, année terminale)

Formation professionnelle initiale en année terminale par niveau de formation

	Niveau I (Master)	Niveau II (Bac + 3 et 4)	Niveau III (Bac + 2)	Niveau IV (Bac)	Niveau V (CAP)	Effectif total
CC Avallon, Vézelay, Morvan	0%	0%	34%	66%	0%	56
CC du Montbardois	0%	0%	0%	83%	17%	60
CC du Pays Châtillonnais	0%	0%	8%	46%	45%	207
CC des Terres d'Auxois	0%	17%	12%	53%	18%	163
Avallon, Chatillon, Montbard	0%	6%	12%	56%	27%	486
Région	13%	9%	25%	31%	21%	34 409

Sources : Rectorat, Draaf, Conseil régional, Université, Drees 2016-2017



Note de lecture

Formation professionnelle initiale en année terminale par niveau de formation - Élèves et apprentis en année terminale. Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. L'offre de formation professionnelle initiale dans l'enseignement supérieur prise en compte dans ce tableau se limite aux sources mentionnées en dessous de celui-ci.

Les personnes suivant une formation de niveaux CAP et Bac sont davantage présentes qu'en moyenne régionale. Les niveaux de certification de CAP à Bac +2 sont accessibles sur pratiquement l'ensemble du territoire. Les effectifs en formation de niveau II se situent sur la communauté de communes des Terres d'Auxois, il s'agit du diplôme d'État d'infirmier.

Les domaines de formation (formation pro initiale, année terminale)

Formation professionnelle initiale en année terminale par domaine de formation

	Agriculture	BTP	Industrie, transformation	Services	Autre	Effectif total
CC Avallon, Vézelay, Morvan			30%	70%		56
CC du Montbardois			100%			60
CC du Pays Châtillonnais	30%	17%		53%		207
CC des Terres d'Auxois	34%		12%	54%		163
Avallon, Chatillon, Montbard	24%	7%	20%	49%	0%	486
Région	8%	6%	29%	52%	5%	34 409

Sources : Rectorat, Draaf, Conseil régional, Université, Drees 2016-2017



Note de lecture

Formation professionnelle initiale en année terminale par domaine de formation - Élèves et apprentis en année terminale.

Le domaine de l'alimentation est classé dans l'industrie (champ de la branche professionnelle).

Autre : formation générale : master général physique, chimie, français...

Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. L'offre de formation professionnelle initiale dans l'enseignement supérieur prise en compte dans ce tableau se limite aux sources mentionnées en dessous de celui-ci.

Les formations dans le domaine de l'agriculture sont davantage représentées. Elles se situent dans les communautés de communes du Pays Châtillonnais et des Terres d'Auxois. Les personnes qui se forment dans la communauté de communes du Montbardois le font exclusivement dans les domaines de l'industrie. Celles qui se forment dans la communauté de communes Avallon, Vézelay, Morvan le font dans les domaines de l'industrie et des services.

Les formations conventionnées par niveau de formation (formation continue, nombre de places)

Formation continue certifiante et conventionnée par niveau de formation

	Niveau I (Master)	Niveau II (Bac + 3 et 4)	Niveau III (Bac + 2)	Niveau IV (Bac)	Niveau V (CAP)	Sans niveau spécifique	Effectif total
CC Avallon, Vézelay, Morvan			20%	16%	36%	28%	61
CC des Terres d'Auxois		47%		11%	34%	8%	95
CC du Montbardois				10%	90%		60
CC du Pays Châtillonnais				19%	70%	12%	86
Avallon, Chatillon, Montbard	0%	15%	4%	14%	56%	12%	302
Région	0%	15%	6%	14%	43%	21%	100%

Sources : Base offre de formation Emfor – Nombre de places conventionnées 2017



Note de lecture

Formation continue certifiante et conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi par niveau de formation (nombre de places).

Sans niveau : CACES, FIMO, CQP, autres habilitations...

Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. Nombre de places de formation : valeur indicative.

En formation continue, plus de la moitié des places conventionnées sont sur le niveau CAP. Les places conventionnées de niveau Bac +2 concernent le titre professionnel technicien supérieur en système d'information géographique. Les places conventionnées de niveau Bac +3 concernent le diplôme d'État d'infirmier.

Les formations conventionnées par domaine de formation (formation continue, nombre de places)

Formation continue certifiante et conventionnée par domaine de formation

	Agriculture	BTP	Industrie, transformation	Services	Autre	Effectif total
CC Avallon, Vézelay, Morvan		20%	11%	69%		61
CC des Terres d'Auxois		19%	13%	68%		95
CC du Montbardois		17%	67%	17%		60
CC du Pays Châtillonnais	28%	28%		44%		86
Avallon, Chatillon, Montbard	8%	21%	20%	51%	0%	302
Région	6%	6%	14%	71%	3%	100%

Sources : Base offre de formation Emfor – Nombre de places conventionnées 2017



Note de lecture

Formation continue certifiante et conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi par domaine de formation (nombre de places).

Le domaine de l'alimentation est classé dans l'industrie (champ de la branche professionnelle).

Autre : français langue étrangère.

Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. Nombre de places de formation : valeur indicative.

En formation continue, les domaines du BTP et de l'industrie sont davantage représentés qu'en région. Pour le BTP, cela s'explique par la présence du pôle d'excellence travaux publics à Châtillon-sur-Seine (conduite d'engins) et par des formations d'agent polyvalent du bâtiment incluant une spécialisation dans les espaces verts. Pour l'industrie, les formations concernent la conduite d'installations et de machines automatisées, le contrôle non destructif, la soudure, la maroquinerie et le domaine de la cuisine. Parmi ces formations, une part importante des places sont localisées sur la communauté de communes du Montbardois. Les formations dans le domaine agricole se déroulent exclusivement dans la communauté de communes du Pays Châtillonnais. Les formations dans les domaines du BTP et des services sont accessibles sur l'ensemble du territoire.